

Conseil d'administration restreint du 15 juin 2020

1 Contexte du conseil d'administration

Toujours un conseil d'administration à distance via le système zoom (vous savez l'entreprise qui supprime des comptes à la demande du gouvernement chinois).

2 Informations de la direction

La direction indique que le discours du président du 14 juin 2020 bouleverse l'organisation de la rentrée 2020 présentée au CA restreint du 3 juin 2020. La direction attend des directives de l'université.

Il est dit que les personnels devraient avoir un accès normal aux bâtiments dès le 22 juin 2020. Le compte-rendu du CA du 3 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

3 Préparation du CA plénier du 16 juin

La direction passe les points à l'ordre du CA plénier du 16 juin 2020. J'en ai retenu que les actions prises pendant le confinement seraient présentées mais sans les détailler. Les actions prévues pour la rentrée 2020 seraient aussi présentées.

Le directeur des études indique qu'un point assez pointu concernant les semestres anticipés ne serait pas ajouté au règlement des études, ce point n'ayant pas pu être discuté dans le détail. La modification sera actée en 2020/2021. Le cahier des charges pour les rapports de stages ayant eu lieu durant le confinement a été modifié à la marge.

Le coût de la formation par apprentissage vient dans la discussion et, pour la première fois, j'entend la direction confirmer que ce coût était jusque là sous-évalué. En effet, ce coût considèrerait uniquement des interventions d'enseignants-chercheurs en heures complémentaires (que l'on peut considérer payées au SMIC) et non pas dans le cadre de leur service statutaire. De plus le patrimoine immobilier n'était absolument pas pris en compte dans ce coût.

Une intervention de ma part pour contester l'acronyme PRA (plan de reprise d'activités) deux fois utilisé dans l'ordre du jour du conseil plénier. Parler de reprise implique qu'il y ait eu une cessation d'activité. Vous l'avez vue passer la cessation vous ? Un vice-président recherche qui assiste au CA indique que le PRA doit se comprendre dans le PCP (plan de continuité pédagogique). Disons que je me satisfais de sa confirmation orale qu'il n'y a effectivement pas eu de cessation parce que contrebalancer un acronyme tendancieux par un autre qui ne l'est pas moins, j'apprécie moyennement. Note du rédacteur : je considère qu'il n'y a pas eu plus de cessation que de continuité pédagogique, il y a juste eu des efforts démesurés de la part des personnels pour éviter trop de casse.

Le directeur des études avance l'acronyme PRAN (plan de reprise d'une activité normale) qui aurait été plus adapté. Le directeur affirme qu'il y aura une explication de texte lors du CA plénier pour indiquer ce qu'il faut entendre par PRA.

Le responsable école des PeiP parle lui d'un mode dégradé. Note du rédacteur : c'est aussi le terme que j'utilise régulièrement pour décrire la situation. Le vice-président dit qu'il faut faire attention avec le terme dégradé.

4 Dialogue de gestion

Par dialogue de gestion, il faut entendre discussion entre la direction de l'école et celle de l'université sur des sujets divers.

4.1 Dialogue formation

Comme indiqué dans le rapport précédent, il est maintenant question de délivrer une licence en fin de première année de cycle ingénieur dans le réseau Polytech. Ces licences seront différentes suivant les spécialités et spécifiques à Polytech. Je suis enchanté de savoir que les difficultés pour délivrer des vraies licences vont être surmontées. Une raison avancée pour le changement de type de diplôme est que le "bachelor" sanctionne une fin d'étude.

Attention, il ressort des discussions que ces licences ne donneront pas, de droit, accès à des masters. Notre vice-directeur international indique que ce diplôme va aider les élèves chinois pour obtenir leur propre "bachelor".

Il n'est plus question de l'augmentation des frais d'inscription. Un optimiste dirait que c'est abandonné et un réaliste dirait qu'ils doivent se demander s'il faut s'arrêter à 600 euros ...

4.2 Dialogue financier

Un tableau assez sombre pour le budget 2021 : le confinement et la situation économique devrait voir le nombre de contrats pro diminuer et la taxe d'apprentissage baisser. De plus la DGF octroyée par l'université va perdre 10% (40ke envolés). Le budget 2021 sera très prudent.

L'opération de suppression des bureaux dans le bâtiment F est reporté (mais je n'ai pas bien saisi jusqu'à quand).

5 Dialogue sur les postes

Les demandes de l'école doivent être remontées à l'université pour le 24 juillet 2020.

Concernant les PAST, deux contrats vont être signés ce mois de juin 2020. Quatre autres sont à renouveler en 2020/2021. Il faut donc demander le maintien de ces 4 postes.

La liste des demandes pour les BIATS est donnée. Beaucoup de promotions, pas de nouveau poste. Un remplacement de poste pour cause de départ à la retraite est demandé pour le service informatique.

Comme d'habitude la tentative de classement des postes demandés pour les enseignants-chercheurs donne lieu à des discussions infinies tendant, de façon plus ou moins subtile, à prêcher pour sa paroisse. Je vous passe les détails et vous donne quelques points que j'ai retenu :

- Plus de demande par poste mais par masse salariale : un PR c'est 120ke, un MCF c'est 90ke, un PRAG 80ke et un ATER 40ke.
- Le directeur souhaite ne discuter que de l'aspect pédagogique des postes par rapport aux demandes faites par les laboratoires.
- Forcément certains contestent la liste des demandes faites par les laboratoires.
- La seule surcharge en heures complémentaire n'est pas une indication suffisante, il faut aussi regarder le nombre de permanents, revoir à la baisse les formations offertes par certaines spécialités.
- Les réhaussements (promotions) doivent être traités à part (pas de diminution des heures complémentaires).

J'ai eu l'impression que la direction voulait demander en priorité :

- Un poste de MCF en section 33 suite à une démission et au même niveau un poste de MCF en section 27 pour cause de promotion d'un MCF section 27 en PR à la FST.
- Puis en dessous un poste (promotion) pour les SHEJS et au même niveau la transformation d'un poste d'ATER section 31 en MCF pour IC2M.

Le problème semble se cristalliser sur la suite avec des postes en section 60. Le directeur propose une réunion spécialités et laboratoires pour fixer un plan pluriannuel. Cette réunion devait avoir lieu la semaine du 22 juin 2020.

6 Questions diverses

Un représentant des élèves demande quand une décision sera prise sur la tenue du WEC 2020 (intégration). Il est répondu qu'une circulaire du ministère de l'intérieur est attendue pour les événements étudiants.